



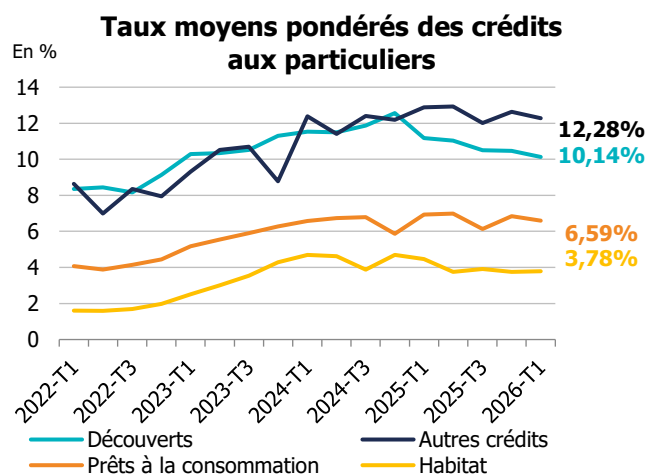
CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits aux particuliers Nouvelle-Calédonie - 1^{er} trimestre 2026

LES TAUX DES CRÉDITS À LA CONSOMMATION ET DES DÉCOUVERTS DIMINUENT, TANDIS QUE LES TAUX DES CRÉDITS À L'HABITAT RESTENT STABLES

- Au 1^{er} trimestre 2026, le taux moyen des **prêts à la consommation** diminue par rapport au trimestre précédent (-26 pdb) pour s'établir à 6,59 %. En Polynésie française, ce taux augmente (+14 pdb à 7,23 %), de même que pour la France entière (+43 pdb à 6,52 %). En Nouvelle-Calédonie, le montant des prêts à la consommation représente toujours 47 % des nouveaux crédits aux particuliers sur un an, devant les prêts à l'habitat (45 %).
- Après avoir enregistré une baisse au trimestre précédent, le taux moyen des **crédits à l'habitat** progresse modestement pour atteindre à 3,78 % au 1^{er} trimestre 2026 (+3 pdb). Le taux moyen pour ce type de crédit augmente légèrement pour la France entière (+7 pdb), tandis qu'il diminue pour la Polynésie française (-3 pdb). Il s'établit pour ces deux géographies à 3,06 % et 2,86 % respectivement. La production de crédits à l'habitat reste faible en Nouvelle-Calédonie, avec un montant moyen d'emprunt de 23,2 millions XPF (+3,0 millions XPF par rapport au trimestre précédent).
- Le taux moyen des **découverts** se replie (-33 pdb) pour s'établir à 10,14 %, alors qu'il augmente en Polynésie française (+35 pdb, à 11,61 %), et pour la France entière (+5 pdb, à 7,91 %).

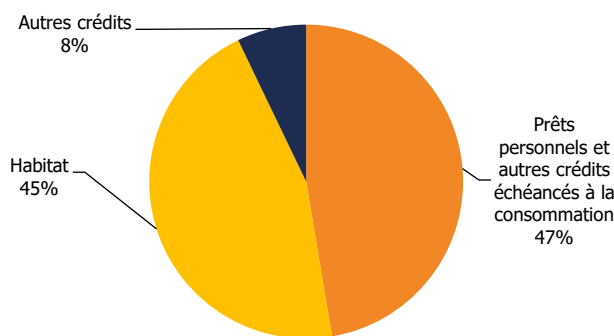
CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Source : IEOM

© IEOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



Source : IEOM

© IEOM

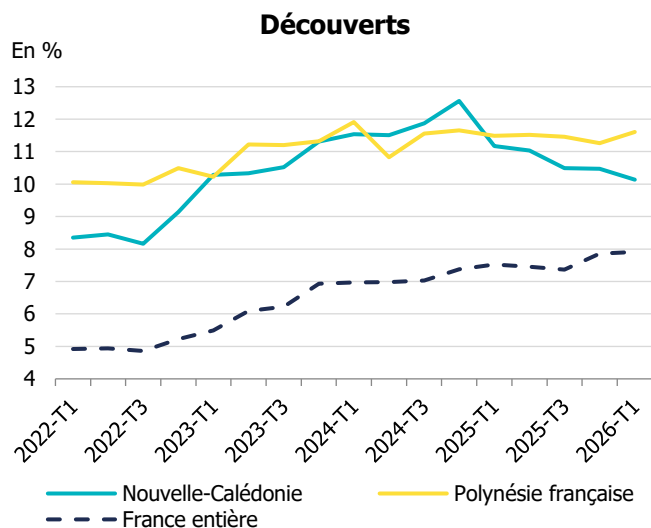
Taux moyen débiteurs en %		2025-T1	2025-T2	2025-T3	2025-T4	2026-T1	Variations	
							1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	11,18	11,03	10,50	10,47	10,14	-33 pdb	-104 pdb
	Prêts à la consommation	6,93	6,99	6,14	6,85	6,59	-26 pdb	-34 pdb
	Habitat	4,46	3,76	3,91	3,75	3,78	3 pdb	-68 pdb
France entière	Découverts	7,52	7,45	7,37	7,86	7,91	5 pdb	39 pdb
	Prêts à la consommation	6,45	6,43	6,04	6,09	6,52	43 pdb	7 pdb
	Habitat	3,13	3,01	3,01	2,99	3,06	7 pdb	-7 pdb

Sources : IEOM, Banque de France

* Non significatif (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

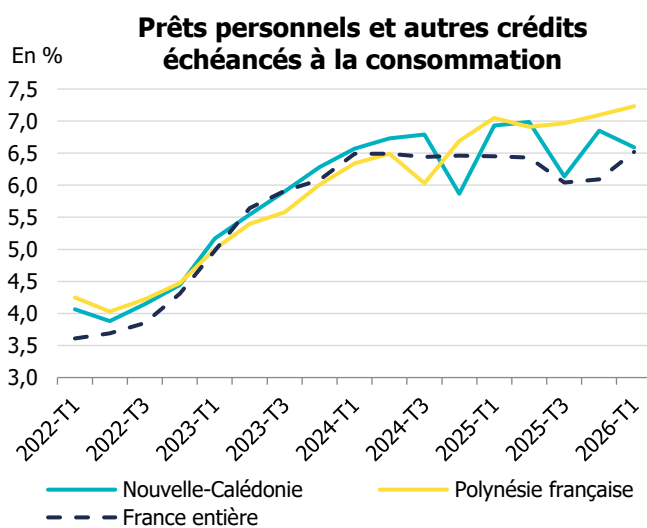
** Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE



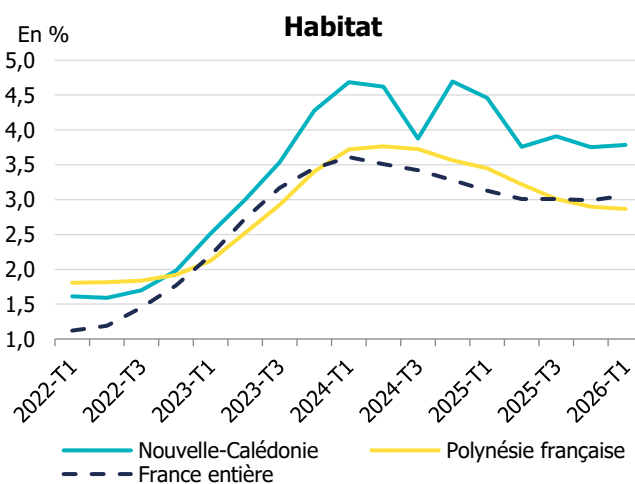
Sources : IEOM, Banque de France

© IEOM



Sources : IEOM, Banque de France

© IEOM



Sources : IEOM, Banque de France

© IEOM

MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels. L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 86 400 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : F. Dufresne ■ Responsable de la rédaction : J. Charbonneau

Rédaction : M. Lambert ■ Éditeur: IEOM